



# BP 2023

BUDGET PRIMITIF  
LAVAL AGGLOMERATION

[www.agglo-laval.fr](http://www.agglo-laval.fr)



# **Rapport de présentation**

## **Budget primitif 2023**

# Sommaire

Rapport de présentation .....	2
Budget primitif 2023Sommaire .....	2
Éléments introductifs .....	5
Le budget principal .....	7
1. Les grands équilibres du budget primitif 2023 .....	7
2. La section de fonctionnement.....	8
a) Les recettes de fonctionnement.....	8
i. Les impôts et taxes : 50,4 M€ .....	8
ii. Les dotations et participations : 17,6 M€ .....	9
iii. Les autres recettes de fonctionnement .....	10
b) Les dépenses de fonctionnement .....	11
i. Les charges à caractère général : 9 M€.....	11
ii. Les charges de personnel : 21,5 M€ .....	11
iii. Les charges de gestion courante : 21,2 M€.....	12
iv. Les atténuations de produits : 11,5 M€ .....	12
v. Les autres dépenses de fonctionnement.....	12
3. La section d'investissement .....	13
a) Les recettes d'investissement .....	13
i. L'emprunt .....	13
ii. Les dotations et fonds propres (chapitre 10, hors excédent de fonctionnement capitalisé) : 1,2M€ .....	14
iii. Les subventions d'investissement : 8,4M€ .....	14
iv. Les opérations d'ordre : 15 M€ .....	14
b) Les dépenses d'investissement .....	15
i. Répartition des investissements pour le BP 2023.....	15
ii. Les subventions d'équipement : 9,5 M€.....	16
iii. Les immobilisations en cours : 13,3M€ .....	16
iv. Le remboursement du capital de la dette.....	16
v. Les opérations d'ordre.....	16
BUDGETS ANNEXES .....	17
1. Budget annexe transport.....	17
a) Les grands équilibres du budget primitif 2023 .....	17
b) Les dépenses de fonctionnement .....	18
c) Les recettes de fonctionnement.....	18
d) Les investissements prévus .....	19
2. Budget annexe déchets .....	20
a) Les grands équilibres du budget primitif 2023 .....	20
b) Les dépenses de fonctionnement .....	21
c) Les recettes de fonctionnement.....	21
d) Les investissements prévus .....	22
3. Budget annexe eau.....	23
a) Les grands équilibres du budget primitif 2023 .....	23
b) Les dépenses de fonctionnement .....	24
c) Les recettes de fonctionnement.....	24
d) Les investissements prévus .....	24

4.	Budget annexe assainissement .....	25
a)	Les grands équilibres du budget primitif 2023 .....	25
b)	Les dépenses de fonctionnement .....	26
c)	Les recettes de fonctionnement.....	26
d)	Les investissements prévus .....	26
5.	Budget annexe Terrains.....	27
a)	Les grands équilibres du budget primitif 2023 .....	27
b)	Les dépenses de fonctionnement .....	27
c)	Les recettes de fonctionnement.....	28
d)	Les investissements prévus .....	28
6.	Budget annexe Bâtiments (fusion avec le budget annexe AR du Pays de Loiron).....	29
a)	Les grands équilibres du budget primitif 2023 .....	29
b)	Les dépenses et recettes prévues .....	29
7.	Budget annexe Laval Virtual Center .....	31
a)	Les grands équilibres du budget primitif 2023 .....	31
b)	Les dépenses et recettes prévues .....	31
8.	Budget annexe Parc Grand Ouest .....	32
a)	Les grands équilibres du budget primitif 2023 .....	32
b)	Les dépenses et recettes prévues .....	32
9.	Budget annexe Plateforme ferroviaire .....	33
a)	Les grands équilibres du budget primitif 2023 .....	33
b)	Les dépenses et recettes prévues .....	33
10.	Annexe 1 – liste prévisionnelle des subventions .....	34

# Éléments introductifs

Le présent rapport expose les éléments de la proposition des Budgets Primitifs 2023 présentés dans le cadre du rapport d'orientation budgétaire soumis à l'assemblée le 28 novembre 2022.

Les budgets 2023 soumis au vote sont les suivants :

- Le budget principal
- Les neuf budgets annexes :
  - Le budget Transport,
  - Le budget Déchets,
  - Le budget Eau,
  - Le budget Assainissement,
  - Le budget Terrains,
  - Le budget Bâtiments,
  - Le budget Laval virtuel center,
  - Le budget Parc Grand Ouest,
  - Le budget Plateforme ferroviaire.

Après deux années éprouvantes dues à l'état sanitaire de la France impacté par la crise du Covid, une fois de plus, la préparation budgétaire pour l'année 2023 s'inscrit dans un contexte très difficile. S'ajoute à cela, la guerre aux portes de l'Europe qui a entraîné une crise énergétique sans précédent impactant nos fluides (gaz, électricité, carburants, nos matières premières) et donc une nouvelle fois les budgets de l'ensemble des collectivités françaises et par conséquent celui de Laval Agglomération. C'est dans ce contexte très incertain, sous le signe d'une inflation majeure (entre 4 et 5%) et d'une évolution très défavorable des prix de l'énergie et des matières premières qu'a été élaboré le budget conformément aux orientations du rapport d'orientation budgétaire (ROB) pour l'exercice 2023.

Cependant, la feuille de route élaborée et approuvée par notre conseil communautaire est perpétuée et la bonne santé financière de notre agglomération nous permet de poursuivre les projets lancés. La feuille de route et ses 5 défis restent notre boussole et conservent toute leur pertinence. L'année 2023 et nos priorités budgétaires attestent de notre engagement collectif à les relever ensemble :

- Accompagner la relance économique et engager l'agglomération dans les transitions. Les évolutions de nos dispositifs de soutien au tissu économique s'inscrivent dans cette démarche,
- permettre un développement équilibré et solidaire des communes de l'agglomération. En 2023, nous mettrons en œuvre la nouvelle délégation de service public en matière de transports urbains,
- répondre collectivement et globalement aux défis climatiques et environnementaux. La démarche d'élaboration de notre PCAET va se poursuivre et nous proposerons un plan d'action opérationnel qui servira de trajectoire à notre territoire,
- offrir un cadre de vie de qualité conjuguant valorisation du patrimoine et offre de services ; nous avons lancé une double démarche d'attractivité du territoire et de marque employeur qui vise à faire connaître et valoriser nos territoires et notre collectivité,
- démocratiser l'agglomération. Nous installerons en 2023 le nouveau conseil de développement de l'agglomération.

Dans ce cadre, l'Agglomération de Laval souhaite élaborer un budget répondant à plusieurs objectifs :

- Un budget prudent en fonctionnement (maintien d'une épargne suffisante pour conserver de l'autofinancement), et ambitieux en investissement :
  - 55M€ d'investissement au service du territoire sont prévus
  - Les investissements ont été priorités par l'adoption d'une programmation pluriannuelle d'investissement.
- Le maintien d'une situation financière saine et d'un endettement et d'une pression fiscale mesurés.

# Le budget principal

## 1. Les grands équilibres du budget primitif 2023

Le budget primitif 2023 se présente de la manière suivante :

€	Fonctionnement		€	Investissement	
	Dépenses	Recettes		Dépenses	Recettes
Opérations réelles	64 067 159	71 774 283	Opérations réelles	25 870 110	18 162 986
Opérations d'ordre	8 252 124	545 000	Opérations d'ordre	6 845 000	14 552 124
Report	0	0	Report	0	0
<b>Total</b>	<b>72 319 283</b>	<b>72 319 283</b>	<b>Total</b>	<b>32 715 110</b>	<b>32 715 110</b>

Résultat global **0**

Détail par section :

Fonctionnement		Investissement		
Dépenses réelles	Recettes réelles	Dépenses réelles	Recettes réelles	
Ch. à caractère général (011)	9 000 000	Produits des services (70)	3 016 400	
Ch. de personnel (012)	21 501 000	Impôts et Taxes (73)	20 311 110	
Autres ch. de gestion courante (65)	21 225 159	Fiscalité locale (731)	30 068 000	
Atténuation de produits (014)	11 461 000	Dot. subv. et participations (74)	17 676 313	
Charges financières (66)	875 000	Autres prod. de gestion cour. (75)	568 760	
Charges exceptionnelles (67)	5 000	Produits financiers (76)		
Dotations aux provisions (68)		Produits exceptionnels (77)	0	
Dépenses imprévues (022)		Atténuation de charges (013)	133 700	
		Reprise sur provisions (78/79)		
<b>Total (A)</b>	<b>64 067 159</b>	<b>71 774 283</b>	<b>Total (A)</b>	<b>25 870 110</b>
Fonctionnement		Investissement		
Dépenses d'ordre	Recettes d'ordre	Dépenses d'ordre	Recettes d'ordre	
Entre section	6 226 000	Entre section	545 000	
Virement	2 026 124	Reprises	0	
		Autres	6 300 000	
<b>Total (B)</b>	<b>8 252 124</b>	<b>545 000</b>	<b>Total (B)</b>	<b>6 845 000</b>
<b>Total (A) + (B)</b>	<b>72 319 283</b>	<b>72 319 283</b>	<b>Total (A) + (B)</b>	<b>32 715 110</b>
Excédent de fonctionnement reporté	0	Excédent de fonctionnement capitalisé	0	
<b>Total (A) + (B)</b>	<b>72 319 283</b>	<b>72 319 283</b>	Solde d'exécution N-1	0
Résultat cumulé de fonctionnement	0	Solde d'exécution	0	
Résultat global	0			

## 2. La section de fonctionnement

Telle que présentée au budget primitif 2023, la Communauté d'Agglomération dégagerait de la section de fonctionnement une épargne brute de 7,7 M€.

### a) Les recettes de fonctionnement

#### i. Les impôts et taxes : 50,4 M€

<i>en €</i>	Budget Total 2022	BP 2023
Impôts directs locaux	13 935 557	14 434 000
Cotisation sur la VA des entreprises	12 597 699	12 597 000
Imposition forf. entr. réseaux	752 063	727 000
GEMAPI	390 000	390 000
Taxe surfaces commerciales	1 652 251	1 710 000
Taxe de séjour	260 000	210 000
Fraction TVA	16 697 490	18 693 000
FNGIR	443 110	443 110
Autres reversements	75 000	75 000
FPIC	1 000 890	1 100 000
<b>Total chapitre "impôts et taxes"</b>	<b>47 804 060</b>	<b>50 379 110</b>

Aucune augmentation de taux n'est envisagée pour 2023.

Les montants affichés du BP 2022 sont corrigés du budget supplémentaire, d'une décision modificative et des reports pour un budget total 2022 :

- Plus grande dynamique des impôts locaux (non notifiée lors du vote initial du BP) ;
- Application du Pacte financier et fiscal. Une part de l'enveloppe du FPIC intercommunal est cédée aux communes pour financer les projets communaux des communes de – 1500 habitants pour un montant de 360k€ (non connue lors du vote initial du BP) ;

**Les impôts directs locaux** : il est prévu par prudence une évolution moyenne de 4% du produit des impôts directs locaux (TH des Résidences Secondaires/TFB/TFNB/CFE), notamment de la CFE (91% des impôts directs), qui augmenterait de 3,7%. Les autres impôts auraient comme évolution nominale 6,5%.

**La CVAE** : la loi de finances 2023 (PLF 2023) prévoit la suppression définitive de la CVAE en 2 ans. L'article 5 du PLF 2023 prévoit la réduction de moitié de la CVAE en 2023 puis sa suppression définitive en 2024. La compensation de cette perte de recette aux collectivités devrait être la moyenne du produit perçu sur les trois dernières années.

**La TVA** : la fraction de TVA, qui remplace la taxe d'habitation sur les résidences principales, est décorrélée des évolutions locales et sensible à la conjoncture économique nationale.

La TVA augmenterait de 5,1% par rapport au BP 2022. Ce produit devrait être dynamique, car indexé sur le produit net des dégrèvements encaissés par l'Etat au niveau national. Or, sur une longue

période, ce produit évolue d'environ 3%/an. Cette évolution pourrait être plus importante en 2023 au vu des dernières prévisions de croissance.

L'ensemble constitué par les autres recettes fiscales est globalement stable :

- Réajustement du montant de l'imposition forfaitaire sur les entreprises de réseau (IFER) par rapport au réalisé 2021 – 25k€ (-3%)
- Progression de la taxe sur les surfaces commerciales de presque 60 K€ (+3%)
- Stabilité du fonds national de garantie individuelle des ressources, du fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) et des autres recettes fiscales
- Baisse de la taxe de séjour, prévision prudente en raison de la crise sanitaire

## ii. Les dotations et participations : 17,6 M€

<i>en €</i>	Budget Total 2022	BP 2023
Dotation d'intercommunalité	2 470 500	2 488 000
Dotation de compensation	8 847 622	8 660 000
Compensations fiscales	4 159 343	4 159 000
DCRTP	186 940	186 940
FCTVA	50 000	50 000
Autres participations	3 395 283	2 132 373
<b>Total chapitre "dotations et participations"</b>	<b>19 109 688</b>	<b>17 676 313</b>

La dotation globale de fonctionnement se compose de :

- la dotation de compensation, correspondant à l'ancienne compensation de la suppression de la part « salaires » de la taxe professionnelle au début des années 2000. Cette dotation baisse chaque année pour permettre le financement des hausses de dotations (péréquation, etc.) au sein de l'enveloppe nationale des concours financiers de l'Etat aux collectivités. En 2023, cette dotation sera exceptionnellement maintenue à son niveau 2022. Au moment de la construction du budget cette décision n'avait pas été prise, le montant complémentaire, à sa notification sera pris en compte au Budget supplémentaire.
- la dotation d'intercommunalité, qui évolue en fonction de la population, du coefficient d'intégration fiscal, du revenu moyen par habitant et du potentiel fiscal. Son montant devrait en légère progression par rapport à 2022.

Au global, la dotation globale de fonctionnement devrait être maintenue à son niveau de 2022 même si la prévision budgétaire prévoit une diminution de 170K€.

- Le montant du chapitre 74 est en nette diminution par rapport au BP 2022 : - 939 K€ pour la participation du Département. Cette diminution est due aux reports importants du versement du FSE PLIE.

### iii. Les autres recettes de fonctionnement

<i>en €</i>	Budget Total 2022	BP 2023
Produits des services	3 094 145	3 016 400
Autres produits de gestion courante	548 180	568 760
Atténuations de charges	257 000	133 700
Produits exceptionnels, financiers et reprises	211 460	

Les atténuations de charges (remboursement sur le personnel en cas d'absence) et les produits exceptionnels restent stables par rapport au Budget primitif.

#### **Les produits des services**

On note une très légère diminution des produits des services : de 3 094 145€ à 3 016 400€. Cette quasi stabilité cache une diminution des recettes de la piscine Saint-Nicolas de 200k€ car la prévision était ambitieuse compensée par une nouvelle recette de la piscine Aquabulle estimée à 501k€ du fait du transfert de cette piscine à compter d'avril en régie.

Les inscriptions budgétaires se veulent prudentes du fait de la crise économique et sanitaire.

Sur les variations constatées, entre autres, en 2023 :

- -170 K€ mutualisation
- +15 K€ de recettes Le 40
- - 272 K€ de transferts de charges budget eau-assainissement.

#### **Les autres produits de gestion courante**

Une légère progression de cette recette au BP 2023

#### **Les recettes d'ordre**

Il est prévu 569 K€ de recettes d'ordre (virement entre sections).

## b) Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses réelles de fonctionnement enregistrent une baisse de 0,5% entre les BP 2022 et 2023

<i>en €</i>	Budget Total 2022	BP 2023
<b>Charges à caractère général</b>	<b>8 784 701</b>	<b>9 000 000</b>
<b>Charges de personnel</b>	<b>20 231 600</b>	<b>21 501 000</b>
<b>Charges de gestion courante</b>	<b>22 626 769</b>	<b>21 225 159</b>
<b>Atténuations de produits</b>	<b>11 638 165</b>	<b>11 461 000</b>
<b>Charges exceptionnelles et provisions</b>	<b>272 240</b>	<b>5 000</b>
<b>Dépenses réelles de fonctionnement hors frais financier</b>	<b>63 553 475</b>	<b>63 192 159</b>

### i. Les charges à caractère général : 9 M€

Les charges à caractère général sont en hausse de 2% par rapport au BP 2022, soit une augmentation de 195 K€.

Certaines évolutions de charges sont notables et expliquent cet écart :

- AQUABULLE - passage en régie +391k€ (augmentation compensée par une diminution de la participation au délégataire chap. 65)
- Extension de périmètre : charges de fonctionnement du bâtiment Le 40 +348k€
- Augmentation du coût de l'énergie + 800k€ soit +30% par rapport au réalisé anticipé à date de l'année 2022. Une réserve complémentaire de 1M€ a été constituée pour permettre de faire face à une augmentation qui serait supérieure à la prévision. Cette réserve a été mise en chapitre 65.
- Une baisse des demandes des services compense ces augmentations. Elle est liée à l'application d'une nouvelle méthode de construction des budgets. En effet, les propositions de crédits des services ne sont plus en référence au BP de N-1 mais au dernier réalisé connu. Cela permet de réajuster les montants du BP sur le périmètre des services et d'envisager de meilleurs taux de réalisation.

### ii. Les charges de personnel : 21,5 M€

Les charges de personnel augmentent de 6,3% entre les BP 2022 et 2023, soit une hausse de 1 269 K€. Elle prend en compte :

- Transfert AQUABULLE + 425k€ (augmentation compensée par diminution de la participation au délégataire chap. 65)
- Revalorisation du traitement des fonctionnaires de +3,5% décidée par l'Etat en juin 2022. En effet report +280k€
- Le coût du RIFSEEP effet report + 53k€
- Le Glissement Vieillesse Technicité, la nouvelle organisation, la refonte des grilles de catégorie B et la prime d'itinérance + 500k€.

### iii. Les charges de gestion courante : 21,2 M€

Les autres charges de gestion courante enregistrent une baisse de 6% par rapport au budget 2022, soit une diminution de 1 401 K€.

Les évolutions sur les principaux postes de dépenses sont les suivantes :

- La reprise en régie de l'Aquabulle à compter d'avril 2023 entraînant une diminution de la subvention au prestataire de 1 100 k€
- La diminution de la subvention à Laval Economie de 543k€ et à Laval Virtual de 266k€ (en 2022 une subvention exceptionnelle leur avait été accordée)
- Une réserve de 1 000k€ a été constituée dans la perspective d'une augmentation du coût de l'énergie qui serait supérieure à nos prévisions (+30%) ou des charges de personnel qui augmenterait avec une nouvelle revalorisation du point d'indice.

L'annexe 1 récapitule les subventions prévisionnelles. Celles d'un montant supérieur à 23000€ feront l'objet de délibérations et de conventions spécifiques.

### iv. Les atténuations de produits : 11,5 M€

#### **Les attributions de compensation**

Les attributions de compensation enregistrent une légère baisse entre les BP 2022 et 2023, expliquée par une diminution de 150K€ liée à l'actualisation du coût du transfert de la compétence « Eaux pluviales urbaines » ;

#### **La contribution au fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales**

La contribution au FPIC de la Communauté d'agglomération est maintenu à 80 K€ au BP 2023.

#### **La dotation de solidarité communautaire**

Le montant de la Dotation de Solidarité Communautaire est maintenu à 1 056k€ comme le prévoit le Pacte financier et fiscal voté par Laval Agglomération et ses communes membres en 2022. Cet engagement pluriannuel sera maintenu jusqu'à la fin du mandat, toutes choses étant égales par ailleurs.

### v. Les autres dépenses de fonctionnement

#### **Les charges exceptionnelles : 5 K€**

Les prévisions de 2023 se limitent à une prévision de 5 k€ pour l'annulation de titres sur les exercices antérieurs du fait de la réforme de la nomenclature comptable et le passage en M57 qui réduit ces dépenses à ce seul périmètre.

## Les frais financiers : 875 K€

Les frais financiers sont prévus en très légère baisse par rapport au BP 2022.

## Les dépenses d'ordre de fonctionnement

Les dépenses d'ordre de fonctionnement sont budgétées à hauteur de 8,2M€ :

- 6,2 M€ de dépenses d'ordre entre sections
- 2 M€ de virement à la section d'investissement.

### 3. La section d'investissement

Un niveau ambitieux d'investissement au budget primitif de 2023.

**Il ressort du BP 2023 une charge nette d'investissement de 13,8 M€.**

**Pour rappel** : la charge nette d'investissement s'entend des dépenses d'investissement hors dette, minorées des recettes d'investissement hors dette perçues (subventions et FCTVA notamment).

#### a) Les recettes d'investissement

Les recettes d'investissement sont stables entre les BP 2022 et 2023, avec un emprunt budgété pour 2023.

<i>en €</i>	Budget Total 2022	BP 2023
Immobilisations incorporelles	1 230 299	875 100
Dotation , réserves	202 050	
Subventions d'équipement versée	9 960 707	9 476 810
Immobilisations corporelles	2 734 861	841 300
Immobilisation en cours	15 864 536	10 089 900
Participations	150 000	150 000
Créances	120 000	100 000
<b>Total dépenses d'équipement</b>	<b>30 262 453</b>	<b>21 533 110</b>

#### i. L'emprunt

Pour 2023, un emprunt de 8,3 M€ dans le BP est inscrit, il sera ajusté au moment du Budget supplémentaire en fonction du résultat reporté.

#### ii. Les dotations et fonds propres (chapitre 10, hors excédent de fonctionnement capitalisé) : 1,2M€

Deux recettes sont imputées à ce chapitre :

- La taxe d'aménagement de 150k€, stable par rapport au BP 2022,

- Le Fonds de compensation pour la TVA (FCTVA). Ce produit est fonction des dépenses d'équipement effectuées pour les  $\frac{3}{4}$  en année n (16,404% des travaux hors taxe réalisés en année n). Le budget primitif prévoit un montant de 1M€ de FCTVA en 2023.

### **iii. Les subventions d'investissement : 8,4M€**

Il est prévu une diminution des subventions d'investissement au BP 2023 : de -39% quand en 2022 (elles avaient augmenté de 51,3% l'an passé), soit une diminution 5,4 M€.

Les principales subventions budgétées sont réparties ainsi :

- Subvention de la Région : 5,2 M€
- Subvention du département : 1,6 M€.
- Dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) : 0,6 M€

Nous avons la recette de 590K€ de l'Attribution de compensation en investissement de la ville de Laval pour sa participation aux charges d'équipement "Le 40".

### **iv. Les opérations d'ordre : 15 M€**

Les opérations d'ordre s'élèvent à 14 552 K€ :

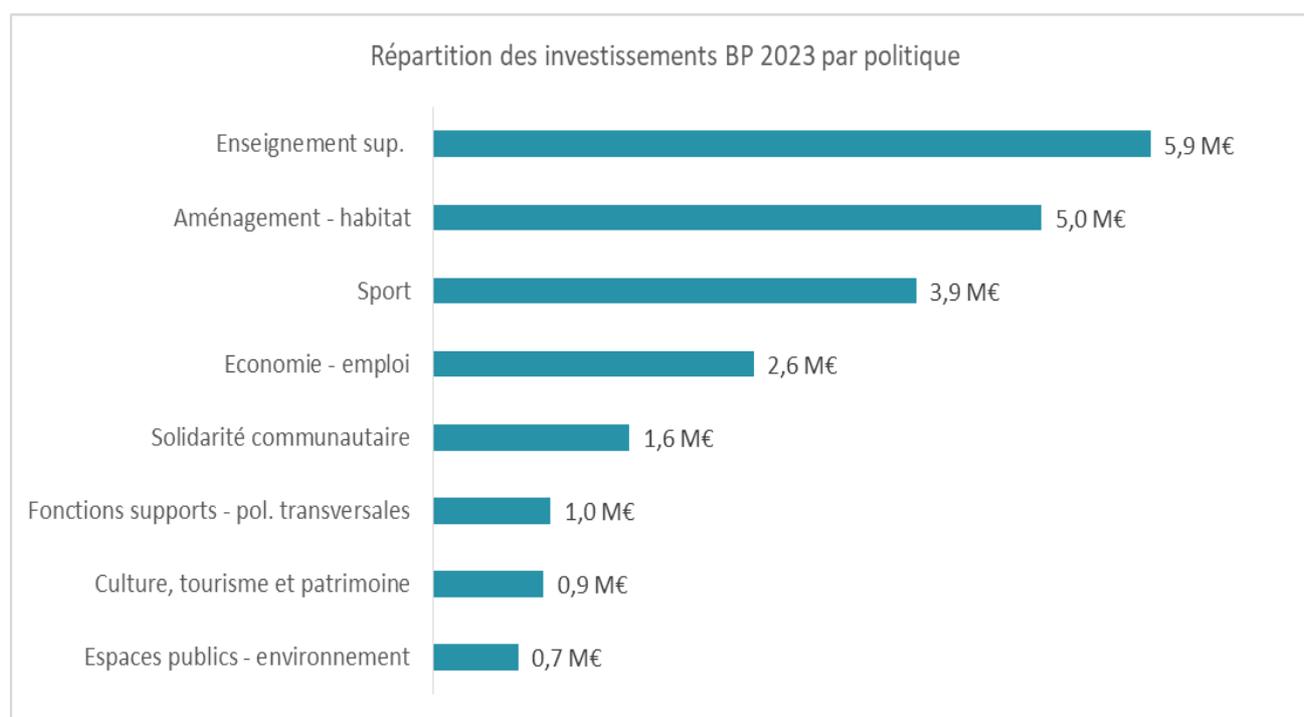
- 6,2 € d'opérations d'ordre entre sections
- 2 M€ de virement de la section de fonctionnement
- 6,3 M€ d'opérations patrimoniales, forte augmentation par rapport à 2022 de 5,3M€ liée au remboursement des travaux de l'UCO.

## b) Les dépenses d'investissement

Il est prévu au BP 2023 une légère diminution du niveau des dépenses d'investissement par rapport au Budget 2022.

en €	Budget Total 2022	BP 2023
Immobilisations incorporelles	1 230 299	875 100
Dotation , réserves	202 050	
Subventions d'équipement versées	9 960 707	9 476 810
Immobilisations corporelles	2 734 861	841 300
Immobilisation en cours	15 864 536	10 089 900
Participations	150 000	150 000
Créances	120 000	100 000
<b>Total dépenses d'équipement</b>	<b>30 262 453</b>	<b>21 533 110</b>
Emprunt et dettes	4 295 983	4 337 000
<b>Dépenses réelles d'investissement</b>	<b>34 558 436</b>	<b>25 870 110</b>

### i. Répartition des investissements pour le BP 2023



L'enseignement supérieur pèse pour pour presque 1/3 des dépenses d'investissement. Les 2 principaux projets structurants : l'UCO 3,3M€ et l'ESTACA 1,8M€.

Le 2<sup>ème</sup> poste est L'aménagement et l'habitat avec comme principaux projets structurants : des travaux de voirie pour 1M€, une participation aux liaisons douces conduites par le département pour 0,8M€ et le remplacement des LED des zones communautaires pour 0,8M€ afin de réaliser des économies d'énergie.

L'habitat et son PLH (1,6M€).

Le 3<sup>ème</sup> poste est le sport, il représente 18% des dépenses d'équipement avec comme projet la construction de 3 terrains synthétiques. Un à Louverné, Loiron-Ruillé et Saint-Ouen-des-Toits dès 2023. Ainsi que des travaux à la piscine Saint Nicolas (0,7M€) et au stade d'athlétisme (0,3M€).

Le 4<sup>ème</sup> poste est l'économie et l'emploi, il pèse pour 12% des dépenses d'investissement. Parmi les projets structurants se trouvent la requalification de la zone d'activité des Touches et les aides à l'immobilier économique.

Le 5<sup>ème</sup> poste est la solidarité communautaire. Laval Agglomération à travers son pacte financier et fiscal a fait le choix d'accompagner ses communes dans leurs projets à travers une enveloppe de fonds de concours. En 2023, une enveloppe de 1,8M€ leur est réservée.

#### **ii. Les subventions d'équipement : 9,5 M€**

Les subventions d'équipement diminuent de 0,5 M€ (-5%).

Cette baisse provient en partie des subventions aux organismes privés (bâtiments et installations : - 0,8€), ainsi que des subventions aux équipements liés au service public administratif (ADM) : -1 M€. Les subventions octroyées aux communes sont en revanche en hausse de 435K€ et au département de 608k€ pour la participation aux liaisons douces.

#### **iii. Les immobilisations en cours : 13,3M€**

Ce sont les immobilisations en cours qui diminuent le plus entre les BP 2022 et 2023 : -2,4M€. Cette diminution relative s'explique par la fin du dernier équipement structurant qu'est le 40.

#### **iv. Le remboursement du capital de la dette**

Le remboursement du capital de la dette est stable. Son montant est de 4,337k€ au BP2023.

#### **v. Les opérations d'ordre**

Les opérations d'ordre s'élèvent à 6 845 K€ :

- 545 K€ d'opérations d'ordre entre sections
- 6,3M€ d'opérations patrimoniales (UCO).

# BUDGETS ANNEXES

## 1. Budget annexe transport

### a) Les grands équilibres du budget primitif 2023

Le budget primitif 2023 se présente de la manière suivante :

€	Fonctionnement		€	Investissement	
	Dépenses	Recettes		Dépenses	Recettes
Opérations réelles	18 568 302	19 597 302	Opérations réelles	7 395 100	6 366 100
Opérations d'ordre	1 134 000	105 000	Opérations d'ordre	1 405 000	2 434 000
Report	0	0	Report	0	0
<b>Total</b>	<b>19 702 302</b>	<b>19 702 302</b>	<b>Total</b>	<b>8 800 100</b>	<b>8 800 100</b>

Résultat global

Détail par section :

Dépenses réelles		Recettes réelles		Dépenses réelles		Recettes réelles	
Ch. à caractère général (011)	18 036 447	Produits des services (70)	2 069 882	Reversement de dotations (10)		Dot. fonds propres (10 hors 1068)	0
Ch. de personnel (012)	198 045	Impôts et Taxes (73)	8 430 000	Remboursement d'emprunt (16)	1 227 000	Subventions d'inv. non affectées (138)	
Autres ch. de gestion courante (65)	155 810	Dot. subv. et participations (74)	9 097 420	Acqui. de participations (26)		Remb. de prêts (27)	
Atténuation de produits (014)		Autres prod. de gestion cour. (75)		Prêts et immob. (27)		<b>Emprunts et dette (16)</b>	<b>3 923 600</b>
Charges financières (66)	133 000	Produits financiers (76)		Dépenses d'équipement (20, 21, 23)	6 168 100	Subventions d'inv. (13 hors 138)	2 442 500
Charges exceptionnelles (67)	45 000	Produits exceptionnels (77)	0	Subv. d'équipement (204)	0	Opérations compte de tiers (45)	
Dotations aux provisions (68)		Atténuation de charges (013)	0	Opérations compte de tiers (45)		Produits de cessions (024)	0
Dépenses imprévues (022)		Reprise sur provisions (78/79)		Autres		Autres (20, 21, 23 et 26)	0
<b>Total (A)</b>	<b>18 568 302</b>		<b>19 597 302</b>	<b>Total (A)</b>	<b>7 395 100</b>		<b>6 366 100</b>

Fonctionnement		Investissement	
Dépenses d'ordre	Recettes d'ordre	Dépenses d'ordre	Recettes d'ordre
Entre section	1 134 000	Entre section	1 134 000
	Autres	Opération patrimoniale	1 300 000
<b>Total (B)</b>	<b>1 134 000</b>	<b>Total (B)</b>	<b>2 434 000</b>
<b>Total (A) + (B)</b>	<b>19 702 302</b>	<b>Total (A) + (B)</b>	<b>8 800 100</b>
Résultat cumulé de fonctionnement	0	Solde d'exécution	0
Résultat global	0		

### b) Les dépenses de fonctionnement

<i>en €</i>	Budget Total 2022	BP 2023
<b>Charges à caractère général</b>	<b>15 735 552</b>	<b>18 036 447</b>
<b>Charges de personnel</b>	<b>197 850</b>	<b>198 045</b>
<b>Charges de gestion courante</b>	<b>300 620</b>	<b>155 810</b>
<b>Atténuations de produits</b>	-	-
<b>Charges exceptionnelles et provisions</b>	<b>45 000</b>	<b>45 000</b>
<b>Dépenses réelles de fonctionnement hors frais financier</b>	<b>16 279 022</b>	<b>18 435 302</b>

**Les charges à caractère général**, principalement constituées du versement de la rémunération du délégataire, augmentent de 115% entre le budget 2022 et le budget primitif 2023.

La nouvelle DSP à compter de 2023 entraîne une hausse des dépenses (1;5M€) liée à une évolution du périmètre du marché. Celle-ci s'accompagne d'une forte revalorisation des indices depuis mars 2023 (1M€).

Il est à noter la présence de 3 principales subventions budgétées :

- Participation au dispositif de financement de covoiturage : 60K€
- Participation à l'achat de vélos électriques cargo : 30K€
- Participation Développement Destineo Région : 30k€.

La subvention d'exploitation (charges de gestion courante) de 155K€ diminue légèrement.

### c) Les recettes de fonctionnement

<i>en €</i>	Budget Total 2022	BP 2023
<b>Versement mobilité</b>	<b>6 411 000</b>	<b>8 430 000</b>
<b>Total chapitre "subventions d'exploitation"</b>	<b>9 363 528</b>	<b>9 097 420</b>
Produits des services	1 858 000	2 069 882
Autres produits de gestion courante	7 000	-
Atténuations de charges	-	-
Produits exceptionnels et financiers	3 000	-
<b>Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>17 642 528</b>	<b>19 597 302</b>

Les recettes de fonctionnement sont en hausse de 11%.

La principale raison est l'augmentation du produit du versement mobilité en lien avec une évolution du taux de 0,6% en 2022 à 0,8% au 1<sup>er</sup> juillet 2023. Les recettes tarifaires perçues auprès des usagers sont également en augmentation.

La Région octroie des compensations, dont 800 K€ dédiés à l'extension du périmètre Loiron.

La participation du budget principal est maintenue à son niveau 2022 (équilibre du budget).

### d) Les investissements prévus

6,2 M€ d'investissements (hors dette) sont prévus au budget 2023, soit une augmentation de 0,5 M€ par rapport au budget 2022.

Sont budgétés :

- L'acquisition de 6 bus électriques (3 418 K€)
- Station de ravitaillement électrique (1 420 K€)
- Achat VAE + modif station VLS (438 k€)
- Aménagement et équipement (542 K€)
- Voirie et réseaux (350 K€).

Un emprunt d'équilibre de 3,9 M€ est prévu au budget, les subventions reçues (2,4M€) et les opérations d'ordre ne permettant d'équilibrer la section.

## 2. Budget annexe déchets

### a) Les grands équilibres du budget primitif 2023

Le budget primitif 2023 se présente de la manière suivante :

€	Fonctionnement	
	Dépenses	Recettes
Opérations réelles	13 096 330	14 012 330
Opérations d'ordre	935 000	19 000
Report	0	0
<b>Total</b>	<b>14 031 330</b>	<b>14 031 330</b>

€	Investissement	
	Dépenses	Recettes
Opérations réelles	3 689 700	2 773 700
Opérations d'ordre	519 000	1 435 000
Report	0	0
<b>Total</b>	<b>4 208 700</b>	<b>4 208 700</b>

Résultat global

Détail par section :

Fonctionnement				Investissement			
Dépenses réelles		Recettes réelles		Dépenses réelles		Recettes réelles	
Ch. à caractère général (011)	10 036 220	Produits des services (70)	558 000	Reversement de dotations (10)		Dot. fonds propres (10 hors 1068)	0
Ch. de personnel (012)	2 995 600	Impôts et Taxes (73)	10 014 000	Remboursement d'emprunt (16)	201 300	Subventions d'inv. non affectées (138)	
Autres ch. de gestion courante (65)	39 510	Dot. subv. et participations (74)	1 756 100	Acqui. de participations (26)		Remb. de prêts (27)	
Atténuation de produits (014)	0	Autres prod. de gestion cour. (75)	1 682 230	Prêts et immob. (27)		<b>Emprunts et dette (16)</b>	<b>2 738 200</b>
Charges financières (66)	24 500	Produits financiers (76)		Dépenses d'équipement (20, 21, Subv. d'équipement (204)	3 473 400 15 000	Subventions d'inv. (13 hors 138)	35 500
Charges exceptionnelles (67)	500	Produits exceptionnels (77)	0	Opérations compte de tiers (45)		Opérations compte de tiers (45)	
Dotations aux provisions (68)		Atténuation de charges (013)	2 000			Produits de cessions (024)	0
<b>Total (A)</b>	<b>13 096 330</b>		<b>14 012 330</b>	<b>Total (A)</b>	<b>3 689 700</b>		<b>2 773 700</b>
Fonctionnement				Investissement			
Dépenses réelles		Recettes réelles		Dépenses réelles		Recettes réelles	
Entre section	935 000	Entre section	19 000	Entre section	19 000	Entre section	935 000
Virement	0	Reprises		Reprises	0	Virement	0
		Autres		Opération patrimoniale	500 000	Opération patrimoniale	500 000
<b>Total (B)</b>	<b>935 000</b>		<b>19 000</b>	<b>Total (B)</b>	<b>519 000</b>		<b>1 435 000</b>
<b>Total (A) + (B)</b>	<b>14 031 330</b>		<b>14 031 330</b>	<b>Total (A) + (B)</b>	<b>4 208 700</b>		<b>4 208 700</b>
<b>Résultat cumulé de fonctionnement</b>				<b>Solde d'exécution</b>			
0				0			
<b>Résultat global</b>				0			

## b) Les dépenses de fonctionnement

<i>en €</i>	Budget Total 2022	BP 2023
<b>Charges à caractère général</b>	<b>9 191 323</b>	<b>10 036 220</b>
<b>Charges de personnel</b>	<b>2 996 300</b>	<b>2 995 600</b>
<b>Charges de gestion courante</b>	-	<b>39 510</b>
<b>Atténuations de produits</b>	-	-
<b>Charges exceptionnelles et provisions</b>	<b>32 500</b>	<b>500</b>
<b>Dépenses réelles de fonctionnement hors frais financier</b>	<b>12 220 123</b>	<b>13 071 830</b>

Les dépenses de fonctionnement augmenteraient de 1,1M€ entre l'exercice 2022 et 2023.

Sur l'évolution des charges à caractère général (nouveaux marchés et augmentation des tonnages) :

- Renouvellement des marchés de collecte
- Propreté et tranquillité de l'espace public +253k€
- Communication et prévention

## c) Les recettes de fonctionnement

<i>en €</i>	Budget Total 2022	BP 2023
<b>TEOM</b>	<b>9 534 034</b>	<b>10 014 000</b>
<b>Total chapitre "impôts et taxes"</b>	<b>9 534 034</b>	<b>10 014 000</b>
Etat	4 500	4 000
Département	22 000	22 100
Autres organismes	1 742 000	1 730 000
<b>Total chapitre "subventions d'exploitation"</b>	<b>1 768 500</b>	<b>1 756 100</b>
Produits des services	512 600	558 000
Autres produits de gestion courante	1 009 500	1 682 230
Atténuations de charges	21 600	2 000
Produits exceptionnels et financiers	-	-
<b>Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>12 846 234</b>	<b>14 012 330</b>

Les recettes de fonctionnement seraient en hausse de 9% entre les deux années, grâce potentiellement à une dynamique de la TEOM, et des subventions.

Il est à noter une harmonisation des taux sur 2 années répondant à une obligation réglementaire suite à la fusion. L'année 2022 est l'année 1 du lissage du taux de TEOM, qui sera unifié en 2023 (8,10% : convergence des taux des ex-EPCI). Une revalorisation des bases de 5%.

## d) Les investissements prévus

3,5 M€ d'investissements (hors dette) sont prévus au budget 2023, soit une augmentation de 1,4 M€ par rapport au budget 2022.

Sont notamment budgétés des dépenses liées :

- L'acquisition de terrain pour une déchetterie à Laval (740k€)
- Aux conteneurs enterrées (1 230 K€)
- Aux bennes à ordures ménagères (500K€)
- Composteurs individuels (200k€)

Un emprunt d'équilibre de 2,7 M€ est prévu au budget, les fonds propres et les opérations d'ordre ne permettant pas d'équilibrer la section avant report.

### 3. Budget annexe eau

#### a) Les grands équilibres du budget primitif 2023

Le budget primitif 2023 se présente de la manière suivante :

€	Fonctionnement		€	Investissement	
	Dépenses	Recettes		Dépenses	Recettes
Opérations réelles	9 255 768	12 406 840	Opérations réelles	13 710 400	10 559 328
Opérations d'ordre	3 630 072	479 000	Opérations d'ordre	979 000	4 130 072
Report	0	0	Report	0	0
<b>Total</b>	<b>12 885 840</b>	<b>12 885 840</b>	<b>Total</b>	<b>14 689 400</b>	<b>14 689 400</b>

Résultat global

Détail par section :

Fonctionnement				Investissement			
Dépenses réelles		Recettes réelles		Dépenses réelles		Recettes réelles	
Ch. à caractère général (011)	6 003 660	Produits des services (70)	12 334 000	Reversement de dotations (10)		Dot. fonds propres (10 hors 1068)	
Ch. de personnel (012)	1 538 198	Impôts et Taxes (73)		Remboursement d'emprunt (16)	252 600	Subventions d'inv. non affectées (138)	
Autres ch. de gestion courante (65)	10	Dot. subv. et participations (74)		Acqui. de participations (26)		Remb. de prêts (27)	
Atténuation de produits (014)	1 550 000	Autres prod. de gestion cour. (75)	71 000	Prêts et immob. (27)		<b>Emprunts et dette (16)</b>	<b>9 146 978</b>
Charges financières (66)	77 500	Produits financiers (76)	1 840	Dépenses d'équipement (20, 21, Subv. d'équipement (204)	13 457 800	Subventions d'inv. (13 hors 138)	1 400 000
Charges exceptionnelles (67)	86 400	Produits exceptionnels (77)	0	Opérations compte de tiers (45)		Opérations compte de tiers (45)	
Dotations aux provisions (68)		Atténuation de charges (013)				Produits de cessions (024)	
						Créances	12350
<b>Total (A)</b>	<b>9 255 768</b>		<b>12 406 840</b>	<b>Total (A)</b>	<b>13 710 400</b>		<b>10 559 328</b>

Fonctionnement				Investissement			
Dépenses d'ordre		Recettes d'ordre		Dépenses d'ordre		Recettes d'ordre	
Entre section	2 551 000	Entre section	479 000	Entre section	479 000	Entre section	2 551 000
Virement	1 079 072	Reprises		Reprises	0	Virement	1 079 072
		Autres		Opération patrimoniale	500 000	Opération patrimoniale	500 000
<b>Total (B)</b>	<b>3 630 072</b>		<b>479 000</b>	<b>Total (B)</b>	<b>979 000</b>		<b>4 130 072</b>
<b>Total (A) + (B)</b>	<b>12 885 840</b>		<b>12 885 840</b>	<b>Total (A) + (B)</b>	<b>14 689 400</b>		<b>14 689 400</b>

Résultat cumulé de fonctionnement	0	Solde d'exécution	0
<b>Résultat global</b>	<b>0</b>		

## b) Les dépenses de fonctionnement

<i>en €</i>	Budget Total 2022	BP 2023
Charges à caractère général	5 777 846	6 003 660
Charges de personnel	1 517 000	1 538 198
Charges de gestion courante	42 010	10
Atténuations de produits	1 550 000	1 550 000
Charges exceptionnelles et provisions	329 770	86 400
<b>Dépenses réelles de fonctionnement hors frais</b>	<b>9 216 626</b>	<b>9 178 268</b>

Les dépenses de fonctionnement seraient quasiment équivalentes entre les deux exercices et sont conformes à la prospective financière.

## c) Les recettes de fonctionnement

<i>en €</i>	Budget Total 2022	BP 2023
Subventions d'exploitation	1 500	-
Produits des services	11 689 000	12 334 000
Autres produits de gestion courante	46 000	71 000
Atténuations de charges	2 500	-
Produits exceptionnels, financiers et reprises	85 550	1 840
<b>Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>11 824 550</b>	<b>12 406 840</b>

Les recettes de fonctionnement seraient en hausse de 5% du fait de la revalorisation des tarifs en lien avec l'inflation.

## d) Les investissements prévus

13 M€ d'investissements (hors dette) sont prévus au budget 2023, soit une augmentation d'un peu plus 3M€ par rapport au budget primitif 2022.

Sont notamment budgétés des dépenses liées :

- Usine des eaux de Changé (6,8 M€) – Montant prévisionnel du projet 35M€ HT actualisé en 2022 à 42M€ HT
- Renouvellement des réseaux (5,7 M€)

Un emprunt d'équilibre de 9,1 M€ est prévu au budget, les subventions et les opérations d'ordre ne permettant pas d'équilibrer la section avant report.

## 4. Budget annexe assainissement

### a) Les grands équilibres du budget primitif 2023

Le budget primitif 2023 se présente de la manière suivante :

€	Fonctionnement	
	Dépenses	Recettes
Opérations réelles	6 188 228	8 744 500
Opérations d'ordre	3 265 272	709 000
Report	0	0
<b>Total</b>	<b>9 453 500</b>	<b>9 453 500</b>

€	Investissement	
	Dépenses	Recettes
Opérations réelles	7 235 800	4 679 528
Opérations d'ordre	1 209 000	3 765 272
Report	0	0
<b>Total</b>	<b>8 444 800</b>	<b>8 444 800</b>

Résultat global **0**

Détail par section :

Fonctionnement		Fonctionnement	
Dépenses réelles	Recettes réelles	Dépenses réelles	Recettes réelles
Ch. à caractère général (011)	3 532 290	Produits des services (70)	8 714 500
Ch. de personnel (012)	1 624 528	Impôts et Taxes (73)	
Autres ch. de gestion courante (65)	10	Dot. subv. et participations (74)	30 000
Atténuation de produits (014)	740 000	Autres prod. de gestion cour. (75)	
Charges financières (66)	210 000	Produits financiers (76)	
Charges exceptionnelles (67)	81 400	Produits exceptionnels (77)	
Dotations aux provisions (68)		Atténuation de charges (013)	
<b>Total (A)</b>	<b>6 188 228</b>	<b>Total (A)</b>	<b>8 744 500</b>

Investissement		Investissement	
Dépenses réelles	Recettes réelles	Dépenses réelles	Recettes réelles
Reversement de dotations (10)		Dot. fonds propres (10 hors 1068)	
Remboursement d'emprunt (16)	560 000	Subventions d'inv. non affectées (138)	
Acqui. de participations (26)		Remb. de prêts (27)	189 100
Prêts et immob. (27)		<b>Emprunts et dette (16)</b>	<b>4 090 428</b>
Dépenses d'équipement (20, 21, Subv. d'équipement (204)	6 675 800	Subventions d'inv. (13 hors 138)	400 000
Opérations compte de tiers (45)		Opérations compte de tiers (45)	
		Produits de cessions (024)	
<b>Total (A)</b>	<b>7 235 800</b>	<b>Total (A)</b>	<b>4 679 528</b>

Fonctionnement		Fonctionnement	
Dépenses d'ordre	Recettes d'ordre	Dépenses d'ordre	Recettes d'ordre
Entre section	2 721 000	Entre section	709 000
Plus-Value de cession	0	Moins-values sur cessions	
Dot. amort. & provisions		Subv°. d'inv. transférées	
Autres		Transfert de charges	
Virement	544 272	Reprises	
		Autres	
<b>Total (B)</b>	<b>3 265 272</b>	<b>Total (B)</b>	<b>709 000</b>

Investissement		Investissement	
Dépenses d'ordre	Recettes d'ordre	Dépenses d'ordre	Recettes d'ordre
Entre section	709 000	Entre section	2 721 000
Moins-values sur cessions	0	Plus-Value de cession	0
Subv°. d'inv. transférées	0	Dot. amort. & provisions	0
Transfert de charges	0	Autres	0
Reprises	0	Virement	544 272
Opération patrimoniale	500 000	Opération patrimoniale	500 000
<b>Total (B)</b>	<b>1 209 000</b>	<b>Total (B)</b>	<b>3 765 272</b>

**Total (A) + (B)** 9 453 500 9 453 500

**Total (A) + (B)** 8 444 800 8 444 800

Résultat cumulé de fonctionnement 0

Solde d'exécution 0

Résultat global 0

### b) Les dépenses de fonctionnement

en €	Budget Total 2022	BP 2023
Charges à caractère général	3 655 075	3 532 290
Charges de personnel	1 580 700	1 624 528
Charges de gestion courante	33 010	10
Atténuations de produits	740 000	740 000
Charges exceptionnelles et provisions	150 620	81 400
<b>Dépenses réelles de fonctionnement hors frais financier</b>	<b>6 159 405</b>	<b>5 978 228</b>

Les dépenses de fonctionnement diminueraient sensiblement de 181 K€ entre les deux années. Cette baisse est expliquée par le coût de la valorisation des boues ex-DSP qui passe de 300k€ à 150k€.

### c) Les recettes de fonctionnement

<i>en €</i>	Budget Total 2022	BP 2023
Subventions d'exploitation	92 000	30 000
Produits des services	8 221 000	8 714 500
Autres produits de gestion courante	-	-
Atténuations de charges	2 400	-
Produits exceptionnels, financiers et reprises	103 460	-
<b>Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>8 418 860</b>	<b>8 744 500</b>

Les recettes de fonctionnement seraient en hausse de 4% entre les deux budgets grâce à la revalorisation des tarifs en lien avec l'inflation.

### d) Les investissements prévus

6,7 M€ d'investissements (hors dette) sont prévus au budget 2022, soit un montant en augmentation de 3,3M€ par rapport au budget primitif 2022.

Un emprunt d'équilibre n'est pas nécessaire en tenant compte des reports.

## 5. Budget annexe Terrains

### a) Les grands équilibres du budget primitif 2023

Le budget primitif 2023 se présente de la manière suivante :

€	Fonctionnement		€	Investissement	
	Dépenses	Recettes		Dépenses	Recettes
Opérations réelles	2 578 520	1 920 800	Opérations réelles	856 100	1 513 820
Opérations d'ordre	12 730 800	13 388 520	Opérations d'ordre	13 323 720	12 666 000
Report	0	0	Report	0	0
<b>Total</b>	<b>15 309 320</b>	<b>15 309 320</b>	<b>Total</b>	<b>14 179 820</b>	<b>14 179 820</b>

Résultat global

Détail par section :

Fonctionnement				Investissement			
Dépenses réelles		Recettes réelles		Dépenses réelles		Recettes réelles	
Ch. à caractère général (011)	2 513 720	Produits des services (70)	1 050 000	Reversement de dotations (10)		Dot. fonds propres (10 hors 1068)	
Ch. de personnel (012)		Impôts et Taxes (73)		Remboursement d'emprunt (16)	856 100	Subventions d'inv. non affectées (138)	
Autres ch. de gestion courante (65)		Dot. subv. et participations (74)	870 800	Acqui. de participations (26)		Remb. de prêts (27)	
Atténuation de produits (014)		Autres prod. de gestion cour. (75)		Prêts et immob. (27)		<b>Emprunts et dette (16)</b>	<b>1 513 820</b>
Charges financières (66)	64 800	Produits financiers (76)		Dépenses d'équipement (20, 21, 22)		Subventions d'inv. (13 hors 138)	
Charges exceptionnelles (67)		Produits exceptionnels (77)		Subv. d'équipement (204)		Opérations compte de tiers (45)	
Dotations aux provisions (68)		Atténuation de charges (013)		Opérations compte de tiers (45)		Produits de cessions (024)	
Dépenses imprévues (022)		Reprise sur provisions (78/79)		Autres		Autres (20, 21, 23 et 26)	
<b>Total (A)</b>	<b>2 578 520</b>	<b>Total (A)</b>	<b>1 920 800</b>	<b>Total (A)</b>	<b>856 100</b>	<b>Total (A)</b>	<b>1 513 820</b>

Fonctionnement				Investissement			
Dépenses réelles		Recettes réelles		Dépenses réelles		Recettes réelles	
Entre section	12 666 000	Entre section	13 323 720	Entre section	13 323 720	Entre section	12 666 000
Autres	64 800	Transfert de charges	64 800	Transfert de charges		Autres	
Virement	0	Reprises		Reprises	0	Virement	0
		Autres		Opération patrimoniale		Opération patrimoniale	
<b>Total (B)</b>	<b>12 730 800</b>	<b>Total (B)</b>	<b>13 388 520</b>	<b>Total (B)</b>	<b>13 323 720</b>	<b>Total (B)</b>	<b>12 666 000</b>
<b>Total (A) + (B)</b>	<b>15 309 320</b>	<b>Total (A) + (B)</b>	<b>15 309 320</b>	<b>Total (A) + (B)</b>	<b>14 179 820</b>	<b>Total (A) + (B)</b>	<b>14 179 820</b>

Résultat cumulé de fonctionnement	0	Solde d'exécution	0
Résultat global	0		

### b) Les dépenses de fonctionnement

en €	Budget Total 2022	BP 2023
Charges à caractère général	2 216 247	2 513 720
Frais financiers	120 000	64 800
<b>Dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>2 336 247</b>	<b>2 578 520</b>

Les dépenses de fonctionnement (viabilisation et acquisition) augmenteraient de 13% entre les deux exercices.

Les projets 2023 sont les suivants :

Détail des opérations	Montant
4571 - TRAVAUX DIVERS (605-588---011)	20 000
4947 - TRVX BONCHAMPZI SUD III (605-588---011)	68 000
15534 - BORNAGES DIVERS (605-588---011)	30 000
16549 - APCP - TRAVAUX ZA GRANDS PRES II (605-588---011)	200 000
19564 - APCP TRAVAUX ZA NIAFLES CHANGE (605-588---011)	50 000
19567 - APCP-TRAVAUX LOUVERNE ZA MOTTE BABIN (605-588---011)	20 000
26583 - BRANCHEMENTS DIVERS (605-588---011)	80 000
26587 - APCP LA FONDERIE PORT BRILLET - TRAVAUX+MO (605-588---011)	1 202 530
27596 - DIVERS BORNAGES (605-61---011)	3 000
27600 - DIVERS TRAVAUX (605-61---011)	5 000
27601 - DIVERS BRANCHEMENTS (605-61---011)	15 000
27608 - TRAVAUX ECOPARC/ PAVES LA GRAVELLE (605-824---011)	20 000
16548 - APCP- ACHAT TERRAINS ZA GRANDS PRES II (6015-588---011)	500 000
27591 - ACHAT DE TERRAINS ZA GAUFRIE (6015-588---011)	40 000

### c) Les recettes de fonctionnement

<i>en €</i>	Budget Total 2022	BP 2023
Produits des services	700 000	1 050 000
<b>Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>700 000</b>	<b>1 050 000</b>

Les recettes de fonctionnement (ventes de terrains aménagés) augmentent entre les deux exercices. Le montant prévu en 2023 est retrouvé un niveau normal, car le niveau des ventes 2022 est très élevé.

### d) Les investissements prévus

Seul le remboursement du capital de dette (802 K€) est prévu au BP 2023.

Un emprunt d'équilibre de 2,5 M€ est prévu au budget, les opérations d'ordre ne permettant pas d'équilibrer la section avant report.

## 6. Budget annexe Bâtiments (fusion avec le budget annexe AR du Pays de Loiron)

### a) Les grands équilibres du budget primitif 2023

Le budget primitif 2023 se présente de la manière suivante :

€	Fonctionnement		€	Investissement	
	Dépenses	Recettes		Dépenses	Recettes
Opérations réelles	523 500	1 765 400	Opérations réelles	1 241 900	0
Opérations d'ordre	1 412 900	171 000	Opérations d'ordre	221 000	1 462 900
<b>Total</b>	<b>1 936 400</b>	<b>1 936 400</b>	<b>Total</b>	<b>1 462 900</b>	<b>1 462 900</b>

Résultat global

Détail par section :

Fonctionnement				Investissement			
Dépenses réelles		Recettes réelles		Dépenses réelles		Recettes réelles	
Ch. à caractère général (011)	336 200	Produits des services (70)		Reversement de dotations (10)		Dot. fonds propres (10 hors 1068)	
Ch. de personnel (012)		Impôts et Taxes (73)		Remboursement d'emprunt (16)	1 105 900	Subventions d'inv. non affectées (138)	
Atténuation de produits (014)		Autres prod. de gestion cour. (75)	1 763 400	Prêts et immob. (27)		<b>Emprunts et dette (16)</b>	
Charges financières (66)	182 300	Produits financiers (76)		Dépenses d'équipement (20, 21, 23)	136 000	Subventions d'inv. (13 hors 138)	
Charges exceptionnelles (67)		Produits exceptionnels (77)		Subv. d'équipement (204)		Opérations compte de tiers (45)	
Dotations aux provisions (68)	5 000	Atténuation de charges (013)		Opérations compte de tiers (45)		Produits de cessions (024)	
Dépenses imprévues (022)		Reprise sur provisions (78/79)		Autres		Autres (20, 21, 23 et 26)	
		Subventions (74)	2 000				
<b>Total (A)</b>	<b>523 500</b>		<b>1 765 400</b>	<b>Total (A)</b>	<b>1 241 900</b>		<b>0</b>

Fonctionnement				Investissement			
Dépenses d'ordre		Recettes d'ordre		Dépenses d'ordre		Recettes d'ordre	
Entre section	1 261 000	Entre section	171 000	Entre section	171 000	Entre section	1 261 000
Autres		Transfert de charges		Transfert de charges	0	Autres	0
Virement	151 900	Reprises		Reprises	0	Virement	151 900
		Autres		Opération patrimoniale	50 000	Opération patrimoniale	50 000
<b>Total (B)</b>	<b>1 412 900</b>		<b>171 000</b>	<b>Total (B)</b>	<b>221 000</b>		<b>1 462 900</b>
<b>Total (A) + (B)</b>	<b>1 936 400</b>		<b>1 936 400</b>	<b>Total (A) + (B)</b>	<b>1 462 900</b>		<b>1 462 900</b>

Résultat cumulé de fonctionnement	0	Solde d'exécution	0
Résultat global	0		

### b) Les dépenses et recettes prévues

Les charges et recettes de fonctionnement augmentent très fortement en 2023 du fait du transfert des charges du budget annexe AR du Pays de Loiron.

Les charges à caractère général sont constituées des assurances, des charges locatives, du foncier et des coûts liés à l'énergie.

Les charges financières consolidées diminuent.

Les recettes de fonctionnement sont constituées des loyers, en augmentation dans le BP 2023, ainsi que de la subvention d'équilibre issue du budget principal.

S'agissant des investissements hors dette :

- Travaux hôtel d'entreprises de La Gravelle : 60 K€
- Travaux divers : 125 K€.

Un emprunt d'équilibre n'est pas nécessaire pour équilibrer le budget.

## 7. Budget annexe Laval Virtual Center

### a) Les grands équilibres du budget primitif 2023

Le budget primitif 2023 se présente de la manière suivante :

€	Fonctionnement		€	Investissement	
	Dépenses	Recettes		Dépenses	Recettes
Opérations réelles	644 400	899 400	Opérations réelles	414 500	159 500
Opérations d'ordre	303 000	48 000	Opérations d'ordre	48 000	303 000
Report	0	0	Report	0	0
<b>Total</b>	<b>947 400</b>	<b>947 400</b>	<b>Total</b>	<b>462 500</b>	<b>462 500</b>

Détail par section :

Fonctionnement				Investissement			
Dépenses réelles		Recettes réelles		Dépenses réelles		Recettes réelles	
Ch. à caractère général (011)	24 400	Produits des services (70)		Reversement de dotations (10)		Dot. fonds propres (10 hors 1068)	
Ch. de personnel (012)		Impôts et Taxes (73)		Remboursement d'emprunt (16)	414 500	Subventions d'inv. non affectées (138)	
Autres ch. de gestion courante (65)	560 000	Dot. subv. et participations (74)		Acqui. de participations (26)		Remb. de prêts (27)	
Atténuation de produits (014)		Autres prod. de gestion cour. (75)	899 400	Prêts et immob. (27)		Emprunts et dette (16)	
Charges financières (66)	60 000	Produits financiers (76)		Dépenses d'équipement (20, 21, 23)		Subventions d'inv. (13 hors 138)	159 500
<b>Total (A)</b>	<b>644 400</b>	<b>899 400</b>		<b>Total (A)</b>	<b>414 500</b>	<b>159 500</b>	
Dépenses d'ordre		Recettes d'ordre		Dépenses d'ordre		Recettes d'ordre	
Entre section	303 000	Entre section	48 000	Entre section	48 000	Entre section	303 000
<b>Total (B)</b>	<b>303 000</b>	<b>48 000</b>		<b>Total (B)</b>	<b>48 000</b>	<b>303 000</b>	
<b>Total (A) + (B)</b>	<b>947 400</b>	<b>947 400</b>		<b>Total (A) + (B)</b>	<b>462 500</b>	<b>462 500</b>	
<b>Résultat cumulé de fonctionnement</b>				<b>Solde d'exécution</b>			
0				0			
<b>Résultat global</b>				0			

### b) Les dépenses et recettes prévues

Les dépenses de fonctionnement sont en majorité constituées des subventions. Elles diminueraient en 2023 par rapport au BP 2022, du fait d'une diminution des charges financières de 27 K€.

Les recettes sont constituées par les loyers perçus, et par la subvention versée par le budget principal (623 K€ au BP 2023).

Un emprunt d'équilibre n'est pas nécessaire pour équilibrer le budget.

## 8. Budget annexe Parc Grand Ouest

### a) Les grands équilibres du budget primitif 2023

Le budget primitif 2023 se présente de la manière suivante :

€	Fonctionnement		€	Investissement	
	Dépenses	Recettes		Dépenses	Recettes
Opérations réelles	651 000	0	Opérations réelles	66 700	717 700
Opérations d'ordre	16 405 000	17 056 000	Opérations d'ordre	17 001 000	16 350 000
<b>Total</b>	<b>17 056 000</b>	<b>17 056 000</b>	<b>Total</b>	<b>17 067 700</b>	<b>17 067 700</b>

Détail par section :

Fonctionnement			Investissement		
Dépenses réelles		Recettes réelles	Dépenses réelles		Recettes réelles
Ch. à caractère général (011)	596 000	Produits des services (70)	Reversement de dotations (10)		Dot. fonds propres (10 hors 1068)
Ch. de personnel (012)		Impôts et Taxes (73)	Remboursement d'emprunt (16)	66 700	Subventions d'inv. non affectées (138)
Atténuation de produits (014)		Autres prod. de gestion cour. (75)	Prêts et immob. (27)		<b>Emprunts et dette (16)</b>
Charges financières (66)	55 000	Produits financiers (76)	Dépenses d'équipement (20, 21, 23)		Subventions d'inv. (13 hors 138)
<b>Total (A)</b>	<b>651 000</b>	<b>0</b>	<b>Total (A)</b>	<b>66 700</b>	<b>717 700</b>

Fonctionnement			Investissement		
Dépenses d'ordre		Recettes d'ordre	Dépenses d'ordre		Recettes d'ordre
Entre section	16 350 000	Entre section	17 001 000	Entre section	16 350 000
Autres	55 000	Transfert de charges		Autres	
		Autres		Opération patrimoniale	
<b>Total (B)</b>	<b>16 405 000</b>	<b>17 056 000</b>	<b>Total (B)</b>	<b>17 001 000</b>	<b>16 350 000</b>
<b>Total (A) + (B)</b>	<b>17 056 000</b>	<b>17 056 000</b>	<b>Total (A) + (B)</b>	<b>17 067 700</b>	<b>17 067 700</b>

<b>Résultat cumulé de fonctionnement</b>	<b>0</b>	<b>Solde d'exécution</b>	<b>0</b>
<b>Résultat global</b>	<b>0</b>		

### b) Les dépenses et recettes prévues

Les dépenses de fonctionnement, en hausse par rapport au BP 2022, résident dans la viabilisation / acquisition, ainsi que dans les charges financières.

Les dépenses prévues pour 2023 sont les suivantes :

- Acquisition terrains : 50 K€
- Etudes et prestations : 48 K€
- Travaux APCP : 448 K€
- Divers : 105 K€.

Les dépenses et recettes d'investissement sont liées à la dette.

Un emprunt d'équilibre n'est pas nécessaire pour équilibrer le budget.

## 9. Budget annexe Plateforme ferroviaire

## a) Les grands équilibres du budget primitif 2023

Le budget primitif 2023 se présente de la manière suivante :

€	Fonctionnement	
	Dépenses	Recettes
Opérations réelles	5 000	0
<b>Total</b>	<b>182 000</b>	<b>182 000</b>

€	Investissement	
	Dépenses	Recettes
Opérations réelles	0	5 000
<b>Total</b>	<b>182 000</b>	<b>182 000</b>

<b>Résultat global</b>	<b>0</b>
------------------------	----------

Détail par section :

Fonctionnement	
Dépenses réelles	Recettes réelles
Ch. à caractère général (011)	Produits des services (70)
Atténuation de produits (014)	Autres prod. de gestion cour. (75)
Charges financières (66)	Produits financiers (76)
Charges exceptionnelles (67)	Produits exceptionnels (77)
<b>Total (A)</b>	<b>0</b>

Investissement	
Dépenses réelles	Recettes réelles
Reversement de dotations (10)	Dot. fonds propres (10 hors 1068)
Prêts et immob. (27)	<b>Emprunts et dette (16)</b>
Dépenses d'équipement (20, 21, 23)	Subventions d'inv. (13 hors 138)
Subv. d'équipement (204)	Opérations compte de tiers (45)
<b>Total (A)</b>	<b>5 000</b>

Fonctionnement	
Dépenses d'ordre	Recettes d'ordre
Entre section	Entre section
Plus-Value de cession	Moins-values sur cessions
Dot. amort. & provisions	Subv°. d'inv. transférées
Autres	Transfert de charges
Virement	Reprises
<b>Total (B)</b>	<b>182 000</b>

Investissement	
Dépenses d'ordre	Recettes d'ordre
Entre section	Entre section
Moins-values sur cessions	Plus-Value de cession
Subv°. d'inv. transférées	Dot. amort. & provisions
Transfert de charges	Autres
Reprises	Virement
<b>Total (B)</b>	<b>177 000</b>

<b>Total (A) + (B)</b>	<b>182 000</b>	<b>182 000</b>
------------------------	----------------	----------------

<b>Total (A) + (B)</b>	<b>182 000</b>	<b>182 000</b>
------------------------	----------------	----------------

<b>Résultat cumulé de fonctionnement</b>	<b>0</b>
--	----------

<b>Solde d'exécution</b>	<b>0</b>
--------------------------	----------

<b>Résultat global</b>	<b>0</b>
------------------------	----------

## b) Les dépenses et recettes prévues

Pas d'investissement budgétés au BP 2023.  
L'excédent de clôture 2021 est de 4 989K€.

## 10. Annexe 1 – liste prévisionnelle des subventions

Article	Nom de l'organisme bénéficiaire	Montant de la subvention	Objet de la subvention
65821	LAVAL AGGLOMERATION Budget annexe BATIMENTS	617 850 €	SUBVENTION AU BUDGET BATIMENTS
65821	LAVAL AGGLOMERATION Budget annexe LAVAL VIRTUAL	622 650 €	SUBVENTION AU BUDGET CITE REALITE VIRTUELLE
6573641	LAVAL AGGLOMERATION Budget annexe TRANSPORTS	6 214 300 €	SUBVENTION D'EQUILIBRE - BUDGET TRANSPORT
65748	Divers associations - à affecter par délibération	15 000 €	Vie Etudiante
65733	Conseil départemental 53	3 000 €	Participation Tarifs Autouroute
65733	Conseil départemental 53	21 000 €	Subvention de gesion PLIE fonds FSE
657358	Syndicat mixte Aéroport Laval Entrammes	192 500 €	Subvention de fonctionnement
657381	Théâtre de Laval	1 237 000 €	Subvention d'équilibre
657381	Divers associations - à affecter	7 000 €	Subvention projets CLEA Contrat Local d'Education Artistique
657341	Divers associations - à affecter	7 000 €	Subvention projets CLEA Contrat Local d'Education Artistique
657748	Divers associations - à affecter	31 000 €	Subvention projets CLEA Contrat Local d'Education Artistique
657382	Université du Maine	10 000 €	Subvention de fonctionnement CERIUM
657382	Université du Maine	65 259 €	IUT Bourses Thésards
657382	Université du Maine	15 000 €	IUT Subvention fonctionnement Recherche
657382	Université du Maine	30 000 €	IUT Subvention fonctionnement Offre de formations
657382	Syndicat mixte Centre de Droit de la Mayenne	200 000 €	Subvention de fonctionnement
657382	Université du Maine	25 000 €	Subvention Formation PLURIPASS
65748	Poc Pok	290 000 €	Subvention de fonctionnement
65748	Place aux vélos	150 €	Subvention de fonctionnement
65748	Office du tourisme	35 500 €	Subvention de fonctionnement - Bateau promenade
65748	Office du tourisme	16 000 €	Subvention de fonctionnement - Aire de camping car St Berthevin
65748	ZOOM	126 000 €	Subvention de fonctionnement
65748	Association sportive du golf	30 000 €	Subvention de fonctionnement
65742	Société des courses de Nuillé sur vicoin	19 500 €	Subvention de fonctionnement
65748	DIVERS organismes - attribution comité de pilotage	50 000 €	Actions intercommunales Contrat de ville
65748	Divers associations et entreprises - à affecter par délibération	20 000 €	Subvention de fonctionnement Cohésion sociale
65748	VYV	40 000 €	Subvention service médical de proximité
65742	Divers entreprises - à affecter par délibération	8 000 €	Subvention de fonctionnement Economie
65748	Associations parents d'élèves Ecoles de musique et danse	3 000 €	Subvention de fonctionnement
65748	Divers associations et entreprises - à affecter par délibération	13 000 €	Subvention de fonctionnement Environnement
65748	CIGALES DES PAYS DE LOIRE	2 000 €	Subvention de fonctionnement
65748	CCI	25 000 €	Subvention de fonctionnement - Formation numérique des commerçants
65748	Divers associations et entreprises - à affecter par délibération	10 000 €	Subvention de fonctionnement - Economie Emploi
65748	Les Entrepreneariales	2 500 €	Subvention de fonctionnement
65748	Votre métier Demain	20 000 €	Subvention Forum Enseignement supérieur
65748	Divers associations et entreprises - à affecter par délibération	5 000 €	Subvention de fonctionnement Communication Sport
65748	Divers associations et entreprises - à affecter par délibération	10 500 €	Subvention de fonctionnement Actions Terre de Jeux 2024
65748	Divers associations et sportifs - à affecter par délibération	15 000 €	Aides athlètes participants aux JO 2024
65748	Clubs sportifs	42 000 €	Fonds pour l'évènementiel sportif
65748	Boucles de la Mayenne	30 000 €	Subvention de fonctionnement
65748	Comité départemental olympique et sportif	6 000 €	Subvention de fonctionnement
65748	Clubs sportifs	130 000 €	Fonds pour le sport de niveau national
65748	Divers associations	400 000 €	Fonds aide FAUSEM
65748	Associations et communes	50 000 €	Fonds d'actions culturelles et touristiques
65748	CNAREP	80 000 €	Subvention de fonctionnement
65748	Le Trianon	1 200 €	Subvention de fonctionnement
65748	Office du tourisme	21 660 €	Subvention de fonctionnement - OTSI Entrammes
65748	Office du tourisme	724 000 €	Subvention de fonctionnement
65748	AMPT - Arts et Metiers Paris Tech	107 620 €	Subvention ENSAM
65748	ESIEA	35 000 €	Aide au recrutement d'étudiants mayennais
65748	ESIEA	65 000 €	Contrat triennal Esea 2019-2022
65748	ESTACA	35 000 €	Aide au recrutement d'étudiants mayennais
65748	ESTACA	112 500 €	Contrat triennal Estaca 2020-2023
65748	Ecole de Design	12 500 €	Subvention de fonctionnement
65742	Divers entreprises - à affecter par délibération	65 000 €	Fonds de soutien aux entreprises d'insertion
65748	Divers associations et entreprises - à affecter	135 000 €	PLH Dispositif PTRE Conventions partenaires
65748	Divers associations et entreprises - à affecter par délibération	115 350 €	Subvention de fonctionnement Habitat
65748	Divers associations et entreprises - à affecter par délibération	50 000 €	Subvention etude stratégique Gens du Voyage
65748	Divers associations et entreprises - à affecter par délibération	10 000 €	Développement Habitat temporaire chez l'habitant
65748	Office du tourisme	42 650 €	Subvention de fonctionnement - Halte fluviale Laval
65748	IPC	38 340 €	Subvention de fonctionnement
65748	IPC	120 000 €	Subvention Programme R&D
65748	CLARTE	185 000 €	Subvention de fonctionnement
65748	ALABD - Lecture publique	1 500 €	Subvention de fonctionnement
65748	Laval Mayenne Technopole	495 000 €	Subvention de fonctionnement
65742	Laval Mayenne Aménagements	85 000 €	Prise en charge loyers CPA Murat
65748	INITIATIVE MAYENNE	40 000 €	Subvention de fonctionnement
65748	Divers subventions acteurs Espace France services	500 €	Subvention de fonctionnement
65748	Divers associations et entreprises - à affecter par délibération	10 000 €	Subvention de fonctionnement Communication Soutien Evenements
65748	Solidarité Paysans 53	2 000 €	Subvention de fonctionnement
65748	Comices Agricoles	7 800 €	Subvention de fonctionnement
65748	Epicerie solidaire Coup de Main	4 000 €	Subvention de fonctionnement
65748	Maison de l'Europe	25 000 €	Subvention de fonctionnement
65741	Particuliers	50 000 €	Fonds Innovation Action Logement
65748	DIVERS organismes d'insertion ou formation - attribution con	65 000 €	PLIE Fonds Laval Agglo
65742	Stade Lavallois SASP	400 000 €	Subvention de fonctionnement
65748	MFR ST Berthevin	90 000 €	Subvention de fonctionnement - Ecole de la 2è chance
65748	NOS QUARTIERS ONT DU TALENT	5 000 €	Subvention de fonctionnement
65748	UCO LAVAL	75 000 €	Subvention de fonctionnement
65748	COODEMARGE	25 000 €	Subvention de fonctionnement
65748	LAVAL ECONOMIE	970 000 €	Subvention de fonctionnement

Article	Nom de l'organisme bénéficiaire	Montant de la subvention	Objet de la subvention
204111	Université du Maine	43 250 €	Subvention d'investissement Matériel Enseignement
204132	Conseil départemental 53	780 000 €	Participation Liaisons douces passages inférieurs
2041411	Communes - à affecter par délibération	40 000 €	Fonds de concours aux communes - Equipements sportifs
2041411	Communes	31 000 €	PLH4 A2 ETUDE URBANISME
2041411	Communes	5 000 €	PLH4 A2 FAISABILITE ARCHI.COMMUNES
2041411	Communes	14 000 €	PLH4 A5 REHABILITATION LOGTS COMMUNEAUX
2041412	Communes -	190 000 €	Rembt travaux ZI touches
2041412	Communes -à affecter par délibération	1 600 000 €	Fonds de concours aux communes 2020-2023
2041412	Communes - à affecter par délibération	100 000 €	Participation Pistes cyclables
2041411	Commune de Laval	33 920 €	Participation PEM Gare
2041412	Commune de Laval	158 810 €	Participation PEM Gare
2041581	Théâtre de Laval	145 000 €	SUBV. D EQUILIBRE INVEST MATERIEL
20415332	LAVAL AGGLOMERATION Budget annexe LAVAL VIRTUAL	159 500 €	SUBVENTION AU BUDGET CITE REALITE VIRTUELLE
2041722	RFF	1 810 €	Participation PEM Gare
204182	Bailleurs sociaux publics	820 €	AIDE A LA PIERRE 2012-17
204181	TEM 53 - Territoire d'Energie Mayenne	44 800 €	Participation PCRS
204182	Syndicat mixte Aéroport Laval Entrammes	67 500 €	Subvention d'investissement
20421	Poc Pok	15 000 €	Subvention d'investissement
20421	Air Pays de Loire	5 000 €	Subvention d'équipement
20421	Office du Tourisme	50 000 €	Subvention d'investissement
20421	AMPT - Arts et Metiers Paris Tech	16 500 €	Subvention d'investissement
20421	ESIEA	53 500 €	Contrat triennal Eseia 2019-2022
20421	ESTACA	48 750 €	Contrat triennal Estaca 2020-2023
20421	Divers entreprises - à affecter par délibération	29 000 €	Fonds de soutien aux entreprises d'insertion
20422	Ecole de Design	68 000 €	Subvention d'investissement
20421	UCO Laval	25 540 €	Subvention d'investissement
20422	Divers entreprises - à affecter par délibération	1 100 000 €	Aide à l'immobilier Economique
20422	Divers entreprises ou associations - à affecter par délibération	100 000 €	Fonds d'aide à l'Hébergement Touristique
20422	ESTACA	1 863 000 €	Projet immobilier
20422	ESIEA	100 000 €	Projet immobilier
20422	CCI	100 000 €	Projet immobilier
204122	Université du Maine	38 000 €	CPER Volet numérique
20422	Etablissement à déterminer	200 000 €	CPER CAP LAB
20422	SPLA	321 600 €	Participation PEM Gare
204182	Bailleurs sociaux publics	44 310 €	AIDE A LA PIERRE 2019-2024
204182	Bailleurs sociaux publics	6 600 €	PERMIS A POINTS 2014-2016
204182	Bailleurs sociaux publics	124 250 €	ACTIONS PLH 4 2019-2024
20422	Particuliers	70 000 €	ACCESSION DANS L'ANCIEN
20422	Bailleurs sociaux privés	110 370 €	AIDE A LA PIERRE 2019-2024
20422	Bailleurs sociaux privés	78 730 €	AIDE A LA PIERRE 2012-17
20422	Bailleurs sociaux privés	354 000 €	PERMIS A POINTS PRIVE 2014-2016
20422	Particuliers - Bailleurs sociaux privés	1 139 250 €	ACTIONS PLH 4 2019-2024



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

053-200083392-20221219-S8-CC-174A-2022-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/12/2022

Mise en ligne : le 23-12-22